

DES NOMS PERNICIEUX AUX FORMULATIONS MERNICIEUSES

PRATIQUES INCLUSIVES ET SIGNALISATION DU GENRE : QUELS CHOIX ONT ÉTÉ RÉALISÉS POUR LE PRÉSENT NUMÉRO DE BABYLONIA ?

In der vorliegenden Nummer von *Babylonia* werden die Repräsentationen von Frauen in verschiedenerlei Hinsicht analysiert. Doch welche Schreibweisen wurden in den einzelnen Artikeln gewählt, um Personen, gemischte und nicht gemischte Gruppen zu benennen? Mit welchen sprachlichen Mitteln wurden die Geschlechter offengelegt bzw. unterschlagen? Diese kurze Analyse der Beiträge zeigt, dass das Streben nach inklusiven Formulierungen vielfältige Strategien hervorbringt, welche wiederum bestimmte zu lösende Schwierigkeiten bereiten können. Das Zusammenspiel zwischen sprachimmanenten Einschränkungen und Klarheitsbedarf bedingt zum Teil die redaktionellen Entscheidungen der Autoren und Autorinnen – Entscheidungen, die auch als Indizien zu deren Positionierung bzgl. den Machtverhältnissen zwischen den Geschlechtern gesehen werden können.

● Karine Lichtenauer | UniGE



Karine Lichtenauer est chargée d'enseignement en didactique de l'allemand à l'IUFE de l'Université de Genève.

Analyses de manuels et de corpus divers, descriptions de pratiques, propositions de séquences didactiques, récits – les contributions du présent numéro de *Babylonia* montrent que, si l'égalité des droits entre hommes et femmes est pour l'instant acquise en Suisse (Cst. art. 8¹), nous sommes encore loin de nous être *affranchis* de toutes les formes de domination *homme/femme*.

Oui, « *affranchis* » a été sciemment accordé dans la forme la plus simple autorisée par la norme de l'écrit, une forme qui représente pour moi l'indétermination de genre et donc l'inclusion des femmes, des hommes et des personnes qui ne se reconnaissent pas dans ces catégories. Cet accord a été choisi pour ne pas attirer l'attention sur le fait que ce sont les hommes *et* les femmes (ou le contraire) qui perpétuent les inégalités de fait et en pâtissent. Il réfère à un « nous » général, dans lequel je n'ai pas souhaité expliciter d'éventuels sous-groupes. Il s'agit donc d'un choix personnel qui repose sur des représentations du monde et de ce qu'il

pourrait idéalement être, qui donne des indices sur une posture, des idéologies plus ou moins conscientes et réfléchies – et qui donne l'occasion de rédiger ce paragraphe absurde qui met en valeur ce qu'il affirme dissimuler.²

Les 18 auteures et 4 auteurs des articles du présent numéro ont aussi dû se positionner lors de la rédaction et mettre en œuvre des stratégies de visibilisation, de neutralisation, ou autre. Toutes et tous ont fait le choix de se pencher sur le thème de la représentation des femmes dans la langue, les médias ou la didactique, parfois pour des projets de grande envergure comme des thèses de doctorat ou pour développer un ensemble d'outils didactiques. Certains décrivent et analysent les pratiques, tandis que d'autres s'attachent à les faire évoluer en intégrant leurs réflexions dans un matériel didactique ou le déroulement de leçons.

Comment les genres, thématisés dans ces articles, sont-ils représentés linguistiquement ?³ Quelles stratégies rédactionnelles

- 1 La Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 peut être consultée sous <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>.
- 2 Par la suite, j'utiliserai la forme indéterminée pour les groupes potentiellement mixtes (*les auteurs, ils* par exemple).
- 3 Les éditeurs de *Babylonia* n'ont pas émis de directives rédactionnelles et les pratiques analysées dans le présent numéro relèvent donc du choix des auteurs.

ont été mises en œuvre pour éluder ou préciser les marques de genre dans les désignations de (groupes de) personnes ? Telles sont les questions que nous souhaitons discuter dans cet article de conclusion de ce numéro thématique.

Dans le corpus composé des articles du numéro, quatre langues sont représentées de manière à peu près équilibrée : quatre articles en français (F), dont l'un accompagné d'une interview, trois articles et un récit littéraire en italien (I), trois articles en anglais (E) et trois en allemand (D).⁴

Notre objectif n'est pas de présenter une liste complète de toutes les occurrences mais plutôt d'identifier les décisions auxquelles les auteurs ont été confrontés et les choix qu'ils ont effectués, suivant leur langue et l'effet visé. Les exemples cités dans les articles comme objet de leur étude ne sont donc pas pris en compte, de même que l'édito et l'introduction rédigés par les éditeurs. Plusieurs types de pratiques sont décrites dans les chapitres suivants selon leur fonction : signalisation du genre, quand il est précisé par exemple « women's team » (en opposition à un « male team ») dans un des articles du corpus, neutralisation du genre, par exemple par le choix d'une forme indéterminée comme « Lehrperson » ou encore mise en relief de la pluralité des genres, notamment à l'aide de doublets tels que « le alliee e gli allievi ».⁵

Signaler le genre pour établir une distinction

Le numéro de *Babylonia* portant sur la représentation des femmes, il n'est pas surprenant que les oppositions *hommes/femmes* soient largement utilisées pour désigner des groupes non mixtes ou les personnes en fonction de leur sexe. Les quatre langues du corpus ont lexicalisé la discrimination⁶ de genre par les paires opposant *uomo* à *donna*, par exemple, et cette distinction se retrouve dans toutes les langues du numéro. Le corpus contient d'autres paires qui ajoutent des caractéristiques à la distinction de genre. Il s'agit en l'occurrence du rôle familial (« les pères sont-ils habituellement autant interrogés directement que les mères ») ou de l'âge (« Mädchen [...] erzielen durchschnittlich höhere Bildungsabschlüsse als Knaben »), ce qui donne parfois lieu à des oppositions assez inattendues : « Les jeunes continuent

de s'orienter plus fréquemment que les jeunes femmes vers les domaines techniques ».

Il est intéressant de constater que la désignation des femmes par le lexème *femme* peut ne pas suffire. Ainsi, la précision « le donne in quanto donne » suggère que les femmes ont des pratiques ou subissent des pratiques qui ne relèvent pas nécessairement de leur appartenance au groupe des femmes, raison pour laquelle il peut être nécessaire de préciser *en tant que femmes* (« in quanto donne ») quand c'est le cas. Il s'agit donc d'une forme d'essentialisation de la femme que l'auteure a repérée dans les pratiques qu'elle analyse et qu'elle retranscrit de cette manière. Un autre type d'essentialisation des sexes est réalisée dans le texte littéraire par les désignations « Eva » et « Adamo ».

Tout aussi courantes dans les articles sont les paires où la distinction *homme/femme* est réalisée par la morphologie dans les langues qui l'ont conservée jusqu'à présent (« époux » vs. *épouses*, « Schülerinnen » vs. « Schüler », « allievi » vs. « alliee »). Toutefois, ces paires grammaticalisées peuvent parfois poser problème dans la mesure où le terme masculin (par ex. *Lehrer*) peut aussi avoir une valeur générique et désigner au pluriel un groupe mixte au même titre que les dénominations sans marque de genre. Ainsi sont évoquées des « männliche Lehrpersonen » et « männliche Absolventen ». *Lehrer* a, *stricto sensu*, la même dénotation que « männliche Lehrpersonen », mais pourrait aussi désigner un groupe mixte d'enseignants. Le choix opéré dans cet exemple met en évidence le fait que l'absence de marque de genre peut susciter des inférences contradictoires en termes de mixité. Dans la seconde construction, le masculin marqué par la morphologie (« Absolventen » est employé en alternance avec la forme neutralisée « Absolvierenden ») ne suffit pas à indiquer que les personnes évoquées sont des hommes, d'où un marquage complémentaire par le biais du lexique (ajout de l'adjectif *männlich*).

En anglais, où la plupart des substantifs désignant des personnes ou personnages ne comportent pas de marques de genre, le contraste est le plus souvent établi par l'adjectif *female* vs. *male* (« female characters », « the male population »), mais on rencontre aussi un « women's

4 Pour des raisons de place, les différents genres textuels n'ont pas été considérés dans l'analyse des usages, mais ce serait un aspect qu'il aurait été intéressant d'intégrer.

5 Les cas relevés dans le corpus sont entre guillemets. Les traductions de la présente contribution et les exemples sont en italique.

6 Le terme « discrimination » est employé ici dans son sens linguistique : procédé qui distingue, qui permet de résoudre une ambiguïté comme celle inhérente aux substantifs *vittime* ou *team* en termes de sexe par exemple. Cette discrimination n'implique donc pas d'inégalité de traitement en fonction de certaines caractéristiques des personnes elles-mêmes.

team » en contraste avec un « male team », ainsi que « women receivers » et « women-agents ». Ces procédés de discrimination sont utilisés quand la distinction est cruciale pour la compréhension du texte : « When it comes to narrative sequences in reading supports related to an environmental theme, the striking preference for female leads does not go unnoticed ». Dans d'autres constructions, la distinction *femme/homme* n'est pas marquée, soit parce qu'il s'agit d'un groupe que les lecteurs interpréteront probablement comme mixte de façon spontanée (« Since the majority of teachers rely on textbooks for teaching material »), soit parce qu'une précision de genre n'est pas pertinente (« [...] a useful tool to understand what issues are addressed by a speaker when discussing problems present in society »).

des *identités de genre multiples* constitue un des thèmes de recherche présenté dans ce numéro (« Dabei interessiert mich besonders, wie mit den teilweise in Konflikt stehenden Forderungen der Sichtbarmachung von Frauen und der Einbeziehung vielfältiger Genderidentitäten umgegangen wird »). Dans un second article est proposée une extension du groupe des femmes à toutes les personnes perçues comme telles : « la violenza contro le donne (o persone trans e intersessuali che vengono interpretate come tali) ». Enfin, une contribution analyse la fréquence *des personnages féminins, masculins, non-genrés ou de genre indéfini* dans des manuels : « the distribution of female, male and non-gendered or undefined characters among [the images] is not homogeneous ».

Neutraliser le genre

Aux procédés de discrimination et de signalement traités dans le premier chapitre s'ajoutent des procédés variés de *neutralisation* du genre pour désigner des groupes à considérer comme mixtes : 1) mots épïcènes au pluriel (« les élèves », « les spécialistes ») ou au singulier avec un article lui-même neutralisé du fait de la contraction de l'article devant la voyelle (« l'artista ») ; 2) formulations neutralisées sur la base de participes (« Studierende », « Mitarbeitende » ; « apprendenti »⁷) ; 3) termes collectifs (« Schülerschaft », « Primarlehrkraft » ; « le corps enseignant », « les groupes dominants » ; « l'editoria scolastica ») ; ou encore 4) substantifs désignant des personnes sans préciser leur sexe et dont le genre est fixe (« Kinder », « (Lehr-) Personen » ; « le vittime » ; « les personnes », « les individus »).

La neutralisation du genre peut aussi être réalisée par l'emploi de la forme morphologiquement non marquée, communément associée au masculin (*les enseignants* pour désigner femmes et hommes qui enseignent, par exemple). Actuellement controversée parce qu'elle invisibiliserait les femmes (Elmiger 2019 : 44–45), la forme non marquée est largement consacrée par l'usage, notamment oral, et représente la forme économique par excellence (Dister & Moreau 2020 : 26–27, 60–61).

En anglais, où la forme non marquée est fortement grammaticalisée (*teacher, direc-*

Les femmes ont des pratiques ou subissent des pratiques qui ne relèvent pas nécessairement de leur appartenance au groupe des femmes.

Des procédés de discrimination similaires sont employés à l'occasion dans les autres langues. Les oppositions sont réalisées par l'ajout de l'adjectif *weiblich* (« weibliche Handlungssphäre », en opposition à « Handlungssphäre der Männer »), *féminin* (« personnages féminins »), ou par l'ajout du lexème *Frauen-* (« Frauenemanzipation »), *donne* (« le vittime donne », *les victimes femmes*) ou *femmes* (« les femmes manifestantes »). Il serait intéressant d'analyser plus précisément quelles sont les informations saillantes suivant le type de construction (*vittime donne* vs. *donne vittime* par exemple). En règle générale toutefois, la discrimination *femme/homme* étant grammaticalisée pour nombre de dénomination de personnes, notamment les noms de profession (*enseignant* vs. *enseignante*, *Lehrer* vs. *Lehrerin*, *professore* vs. *professoressa*), ces occurrences de désambiguïisation lexicales et morphosyntaxiques pour des groupes non-mixtes restent isolées en allemand, italien et français.

Relevons enfin la caractérisation de personnes hors de la catégorisation dichotomique *homme/femme*. La prise en compte

⁷ Les termes allemands et italiens basés sur un participe, épïcènes, peuvent être soit masculins, soit féminins, soit indéterminés selon le contexte. Ainsi, *un apprendente italiano* contraste avec *un'apprendente italiana* et *der Studierende* contraste avec *die Studierende*. Au pluriel, le genre n'est pas marqué dans la morphologie des articles et adjectifs en allemand (*die neuen Studentinnen / neue Studentinnen* vs. *die neuen Studenten / neue Studenten*) mais il peut l'être en italien par les accords des articles et adjectifs se rapportant au terme épïcène (masculin : *apprendenti studiosi*, féminin : *apprendenti studiose*).

tor), son emploi dans les articles suscite plutôt le besoin de mettre en œuvre des procédés de discrimination pour indiquer qu'un groupe de personnes n'est pas mixte (cf. ci-dessus). Le terme « anti-heros » utilisé dans une contribution en anglais pour désigner les anti-héroïnes fait exception, sauf dans le titre « Who gets to be the hero(ine)? » qui se dote ainsi d'une valeur appellative plus appuyée. Si le mot est encore inhabituel, n'est-ce pas justement parce que les anti-héroïnes elles-mêmes le sont ? Comme le montre l'article lui-même, la palette des comportements des personnages féminins socialement reconnus et représentés empiète peu à peu sur des terrains jusqu'alors réservés aux personnages masculins. On pourrait donc s'attendre à ce que l'usage de *anti-heroine* se répande parallèlement à l'augmentation de personnages qui répondraient à cette dénomination.

En allemand, les participes substantivés à l'origine de nombreuses formulations neutralisées (*Studierende* : [personne] qui étudie) concurrencent peu à peu certaines⁸ formes marquées en genre (*Student* vs. *Studentin*), notamment dans les documents officiels comme cela est exposé dans le présent numéro. Ces formes sont profusément utilisées dans les contributions et participent ainsi à renforcer la valeur sémantique [de sexe masculin] d'une catégorie morphosyntaxique qui peut de moins en moins être considérée comme non-marquée en genre. En effet dans ce numéro, le masculin générique n'a pu être identifié en allemand que dans des mots composés tels que « Lehrgerehälter » ou « Expertenaustausch ».

En italien, tous les articles contiennent au moins un masculin générique. Dans deux d'entre eux, une seule occurrence peut être relevée : « a tutti » dans le premier, et « [...] gli apprendenti » dans le second. Ce dernier cas exemplifie un phénomène intéressant dans lequel une construction au singulier serait neutralisée, tandis que le pluriel est marqué en genre. En effet, dans « nella mente dell'apprendente », *apprendente* est épique, et n'est pas marqué en genre par le déterminant, lui-même neutralisé puisque le terme commence par une voyelle⁹. Le singulier à valeur générique *apprendente* est employé six fois. Mais le pluriel est aussi employé dans une occurrence, avec un déterminant masculin

pluriel (« nella mente degli apprendenti »). Les deux autres textes emploient le masculin générique (« parenti e amici », « gli insegnanti »), dans un cas en alternance avec des procédés d'explicitation de la pluralité des genres tels que les doublets (cf. chapitre suivant).

En français, le masculin générique est employé dans deux des quatre articles, et ce, de façon systématique quand le sexe des personnes ne revêt pas d'importance. Il semble bien s'agir du choix délibéré de privilégier la forme morphologiquement non marquée, correspondant à l'oralité et plus aisée tant au niveau de la rédaction que de la lecture. C'est alors le pluriel (« les enseignants », « les adolescents », etc.) qui est utilisé. Peut-on conclure qu'en français, le pluriel rend mieux compte de la dimension générique et par là inclusive de la forme morphologiquement non marquée que l'italien ?

Ne pas mentionner les personnes, par exemple en utilisant la voix passive, constitue une autre stratégie de neutralisation du genre. Une des contributions en allemand recourt abondamment à ce procédé. Mais comment savoir s'il s'agit de tournures choisies dans une perspective inclusive, de simples procédés de démotivation (lexicale) des agents (Lyngfelt & Solstad 2006) ou même d'habitudes rédactionnelles individuelles ?

Insister sur la mixité d'un groupe

Les formulations neutralisées peuvent être employées à dessein, afin qu'aucun genre n'apparaisse, mais ces formulations peuvent aussi être employées parce que ce sont tout simplement les plus habituelles et les plus efficaces pour désigner un groupe de personnes, par exemple *les élèves* pour désigner enfants et jeunes comme cibles de l'instruction publique. Ces formulations laissent cependant planer le doute sur la composition réelle du groupe, et de ce fait ouvrent la porte à des inférences non souhaitées par les rédacteurs. Ainsi, des formulations sciemment redondantes pour souligner la mixité d'un groupe peuvent être relevées dans le corpus : « des élèves, filles comme garçons » et « tout le monde, y compris les hommes ». Dans les deux cas, le fait de préciser la mixité semble moins destiné à résoudre une possible ambiguïté qu'à mettre en valeur le fait que les inégalités

⁸ Par exemple, *Kochende* « [personne] qui cuit » pourrait *a priori* neutraliser *Koch* et *Köchin* (cuisinier et son équivalent féminin) mais la transitivité du verbe ne pouvant être marquée, l'effet serait plutôt comique (*personne qui cuit* avec un *cuire* intransitif).

⁹ La neutralisation est réalisée avec l'article défini uniquement. À l'écrit, le masculin *un apprendente* se distingue en effet du féminin *un'apprendente*.

nuisent aux deux sexes et les concernent. Ces deux occurrences suggèrent toutefois que les formulations dites inclusives ne sont pas toujours adaptées pour signaler la mixité. La deuxième montre par ailleurs que, suivant le co(n)texte, tant les hommes que les femmes peuvent être compris comme exclus du groupe.

L'emploi des doublets représente une autre stratégie de signalisation de la mixité, représentée dans deux contributions sur quatre en français, une contribution sur quatre en italien et dans deux articles sur les trois rédigés en allemand.¹⁰ L'analyse plus précise des occurrences soulève plusieurs questions quant au choix de doublets complets (*Schülerinnen und Schüler*) ou abrégés (*SchülerInnen*), au marqueur typographique utilisé pour les abréviations de doublets (suivant les langues et les pratiques individuelles le point, le point médian, l'astérisque, le trait d'union, etc.), ou encore la question des accords et des reprises pronominales¹¹.

Dans la contribution en italien, les doublets sont complets (« le allievi e gli allievi ») et utilisés en alternance avec la forme non marquée (« gli insegnanti », « i giovani »). Par contre, les doublets abrégés au moyen du point sont privilégiés dans les contributions en français. Dans l'une de celles-ci, les formes non marquées étaient employées en alternance avec des doublets dans une première version, notamment pour répondre aux injonctions de longueur maximum de l'article. Les doublets étaient alors utilisés uniquement dans les cas où la précision semblait nécessaire. Par exemple, dans « [le] succès de la manifestation dû au grand nombre de participant.e.s », il semble approprié de préciser que la manifestation pour le droit des femmes n'était pas suivie uniquement par des femmes, mais que nombre d'entre elles étaient aussi présentes. Les formes non marquées ont été corrigées par la suite pour adopter, selon les propos de l'auteure, un « langage plus inclusif »¹². Ainsi, les « acteurs sociaux » ont été remplacés par « les individus et les groupes » quand le contexte le permettait et par les « acteurs.trices sociaux.ales » dans les autres cas. En allemand, une contribution contient des doublets complets (« Schülerinnen und Schüler ») et une autre des doublets abrégés au moyen de l'astérisque (« Schüler*innen »).

Selon le contexte, les doublets abrégés peuvent indiquer la présence des deux sexes ou l'indétermination, contrairement aux doublets complets (*les enseignantes et [les] enseignants vs. les enseignantes ou [les] enseignants*). Ils résolvent donc une partie de l'ambiguïté de la forme non marquée, mais laissent planer le doute sur la présence effective des deux sexes dans le groupe. Par contre, en explicitant la mixité potentielle du groupe, ils attirent l'attention sur la question du rapport de force *homme/femme*.

La représentation des genres ou leur neutralisation a par ailleurs des conséquences sur les phénomènes d'accord et de reprise anaphorique. Ce problème se pose en particulier pour le français, où les pronoms à la 3^{ème} personne du pluriel sont nécessairement distingués (*ils* ou *elles*), contrairement à l'anglais (*they*), à l'allemand (*sie*) et à l'italien (*loro*). Dans une contribution, le procédé d'abréviation des doublets est ainsi appliqué aux reprises pronominales (« ils.elles ») et étendu aux adjectifs (« acteur.e.s sélectionné.e.s ») ainsi qu'aux déterminants (« certain.e.s francophones »). Les doublets abrégés y sont par ailleurs appliqués à la dichotomie *singulier/pluriel* (« leur.s enfant.s, la.es langue.s »). Dans le second article, révisé dans une perspective de rédaction plus inclusive, les occurrences d'accord sont plus rares (« Les participant.e.s [...] sont aussi nommé.e.s », « des acteur.trice.s sociaux.ales impliqué.e.s »). Les notes accompagnant la révision signalent toutefois la réticence de l'auteure à « alourdir visuellement le texte » (comparer avec Dister & Moreau 2020 : 46).

Comme en français, les participes sont marqués en genre et en nombre avec le verbe *être* en italien (*[loro] sono arrivati vs. [loro] sono arrivate*). Par contre, l'accord est facultatif en italien dans les constructions relatives selon les grammaires prescriptives (par ex. Bray 2012) et concurrence peu les constructions sans accord. En effet, une rapide recherche sur Internet montre que *le foto che ha scattate* accordé au féminin pluriel est utilisé 2'420 fois, alors que *le foto che ha scattato* à la forme non marquée en genre et en nombre assimilée au masculin singulier apparaît 66'900 fois. Dans l'article de ce numéro recourant aux doublets, les accords sont réalisés sur le modèle de la forme masculine : « [...] vengono spesso anche calcolati figli e figlie ». Faut-il voir

10 Le corpus est certes bien trop restreint pour tirer des conclusions de ces chiffres, mais il est intéressant de noter que l'emploi légèrement plus fréquent des doublets en allemand reflète une tendance soulignée dans une comparaison entre la *Bundesblatt* et la *Feuille fédérale*, son équivalent en français. Si l'emploi des doublets a augmenté en français au cours des dernières décennies, son emploi est bien plus fréquent et plus ancien en allemand dans les parutions citées ci-dessus (Elmiger & al. 2017 : 133 ; pour une discussion des étapes et des considérations ayant conduit à l'élaboration des guides de formulation de la Chancellerie pour une féminisation de la langue dans les textes administratifs et législatifs, voir Elmiger 2009). On peut donc se demander si ce sont les pratiques instaurées pour les administrations qui favorisent aussi un changement de pratiques dans d'autres domaines, tel que les publications scientifiques analysées dans la présente contribution.

11 La question de l'ordre des mots dans le syntagme (*allievi e allieve* ou *allieve e allievi*) aurait aussi sa place dans le présent article : ordre alphabétique, ordre aléatoire et alterné, ordre correspondant à des injonctions de « respect » qui (me) semblent terriblement sexistes aujourd'hui (féminin avant masculin), ou ordre inverse qui suggère une hiérarchisation tout aussi sexiste (masculin avant féminin) ?

12 Je remercie les éditeurs du numéro d'avoir bien voulu mettre à disposition la première version de l'article, ainsi que les réflexions sur la question des marques de genre ayant conduit à la seconde version.

là une sensibilité différente des italo-phones et des francophones par rapport au caractère marqué du masculin, une tendance à l'invisibilisation plus grande en français ? Ou est-ce à comprendre comme une interprétation plus stricte en italien de la maxime de manière de Grice « Be brief, avoid unnecessary proximity » (Grice, 1975 : 346), comme le groupe nominal est déjà suffisamment explicite ? On peut aussi supposer que la disparition progressive de certaines marques morphologiques est plus avancée en italien qu'en français en ce qui concerne ces accords et que la norme y est donc plus souple : plus souple pour appliquer la maxime de manière et plus souple pour inférer la mixité dans un accord à la forme masculine ?

En allemand, l'usage des doublets est sans incidence sur la rection des adjectifs et la reprise pronominale puisque le genre n'y est pas marqué au pluriel (voir note 7).

Une catégorie sémantique en étau entre contraintes linguistiques, représentations culturelles et postures individuelles

Que tirer de ce petit relevé des stratégies rédactionnelles employées dans le présent numéro ? Les systèmes linguistiques contraignent en partie les pratiques rédactionnelles : par exemple, comme les marques de genre y sont moins fréquentes, les stratégies de discrimination, de signalement explicite du genre, sont nécessairement plus fréquentes en anglais qu'en français où ce sont au contraire les stratégies de visibilité systématique des femmes qui prennent le dessus. Les choix restent toutefois individuels, mais influencés aussi par le thème des articles : un article thématissant les rôles des hommes et des femmes recourt plus aux stratégies de discrimination qu'un article dont les acteurs principaux sont des traducteurs automatiques. Le présent numéro est riche en pratiques rédactionnelles diverses quant à la représentation du genre, qui est justement le thème abordé. Les stratégies sont d'ailleurs souvent multiples – et pas toujours cohérentes – au sein d'un même article, selon la langue et suivant les significations et les effets visés. Des conclusions d'une effrayante banalité, mais qui soulèvent quelques questions sur la signification et les effets de l'écriture inclusive

Les systèmes linguistiques contraignent en partie les pratiques rédactionnelles : par exemple, comme les marques de genre y sont moins fréquentes, les stratégies de discrimination, de signalement explicite du genre, sont nécessairement plus fréquentes en anglais qu'en français où ce sont au contraire les stratégies de visibilité systématique des femmes qui prennent le dessus.

autant que sur l'évolution des rapports de force entre les personnes selon leur sexe. Imaginons un instant des linguistes d'un futur assez éloigné qui voient la langue comme un reflet de la société et qui étudient la langue et le contenu de parutions actuelles pour mieux comprendre comment la question des genres et la catégorie sémantique [sexe] sont traitées à notre époque pour en tirer des hypothèses sur notre société. Constatant d'abord dans le présent numéro que certains traits de l'écriture inclusive, comme les doublets abrégés, l'invisibilisation des agents (voix passive) ou le choix de termes collectifs abstraits, complexifient la lecture, notamment pour les plus jeunes ou les personnes moins habituées à la lecture (Dister & Moreau 2020 : 60 – 63), nos linguistes du futur penseront sans doute que ces publics ne sont pas les premiers visés par la revue. Sans doute s'interrogeront-ils également sur la prise en compte des personnes recourant à une oralisation automatique des écrits ou de celles qui sont moins à l'aise avec la lecture dans certaines des langues représentées, la dimension multilingue de *Babylonia* ne pouvant leur échapper. J'ose imaginer qu'ils seront admiratifs de la créativité linguistique déployée dans les stratégies mises en œuvre pour contrer les inévitables problèmes d'un choix ou de l'autre.

En élargissant radicalement leur corpus à la littérature portant sur ces questions, il est probable que les linguistes du futur soient confrontés eux aussi à une pluralité de pratiques rédactionnelles. Ne verront-ils pas, comme nous pourrions déjà le faire avec le petit relevé de pratiques ci-dessus, des créations correspondant à

de nouvelles réalités (*anti-heroine*) ? Des hésitations dans la posture à adopter entre des injonctions légitimes et contradictoires (visibilisation d'une partie de la société longtemps écartée de nombreux domaines et lisibilité / accessibilité des textes) ? De petites incohérences au sein d'un même texte qu'ils interpréteront peut-être comme indices d'un code émergent ? Verront-ils dans la diversité des pratiques dites inclusives des idéologies concurrentes qui visent à pointer du doigt les différences ou à neutraliser celles-ci pour focaliser sur ce qui est commun ? Interprèteront-ils la première comme une tendance de type « communautariste » et la seconde comme une idéologie universaliste qui viserait à une égalité basée sur le simple fait d'être humain, quelles que soient les catégorisations auxquelles nous recourons et sommes soumis (provenance géographique, âge, origine socio-culturelle, genre, ou toute autre prédisposition physique ou intellectuelle). Contrairement à ce qui peut être observé dans *Babylonia 3/21*, on peut s'attendre à ce que ces linguistes du futur recensent aussi des pratiques langagières simple-

ment conformes aux usages antérieurs, du temps où ces questions n'avaient pas encore la même ampleur, voire des pratiques suscitées par des positionnements en faveur des inégalités de traitement, de la hiérarchisation des personnes et de leurs droits. Pourront-ils interpréter nos tâtonnements linguistiques comme autant d'indices d'une actuelle évolution des pratiques sociales et interpréter la diversité des formulations comme autant de participations à un combat en cours pour une société plus égalitaire ? S'étonneront-ils de la vivacité des débats sur les représentations linguistiques du genre en comparaison aux maigres avancées réalisées pour parer aux inégalités de fait, voire même au recul des droits des femmes dans certains contextes ?

Pour en revenir aux contributions de ce numéro, j'espère que leur conclusion rejoindra la mienne : même si elles ne semblent pas toutes accompagnées des mêmes considérations sur l'accessibilité des textes, toutes les pratiques recensées dans ce numéro sont, quelles que soient leurs hésitations et les problèmes

qu'elles laissent en suspens, empreintes de respect pour les différentes « identités genrées » et semblent valoriser – ou valorisent explicitement – une évolution de la société vers des pratiques égalitaires. Plutôt que de visibiliser véritablement les femmes, il me semble que ces pratiques signalent surtout l'actualité du débat sur les inégalités (de genre ou autre), les changements sociétaux en cours et la solidarité des auteures et auteurs avec les personnes discriminées. En provoquant le débat, elles participent à la lutte contre des représentations et des postures hiérarchisantes et donc à l'émancipation des femmes et des personnes revendiquant un autre genre, mais aussi contre les types d'inégalités qui ne sont pas représentés linguistiquement dans les quatre langues de ce numéro.

Références

Bray, M. [ed.]. (2012). *La grammatica italiana*. Roma : Istituto della Enciclopedia Italiana fondata da Giovanni Treccani.

Dister, A. & Moreau M.-L. (2020). *Inclure sans exclure – Les bonnes pratiques de rédaction inclusive*. Bruxelles: Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la langue française.

Elmiger, D. (2009). Féminisation de par la loi : la nouvelle « loi sur les langues » suisse et la formulation non sexiste. In: *LeGes : législation & évaluation*, 1, pp. 57–70.

Elmiger, D., Schaeffer-Lacroix, E. & Tunger, E. (2019). La rédaction non sexiste en Suisse : pluralité des discours et des pratiques. In: *Le discours et la langue*, vol. 11, n°1, pp. 125–150.

Elmiger, D. (2019). La rédaction législative et administrative incluse en Suisse et dans le monde germanophone. In: A. Flückiger (ed.). *La rédaction administrative et législative inclusive : la francophonie entre impulsions et résistances*. Berne: Stämpfli, pp. 41–56.

Grice, P. (1975). Logic and conversation. In: P. Cole & J. L. Morgan (Eds.). *Syntax and Semantics III: Speech Acts*. New York: Academic Press, pp. 41–58.

Lyngfelt, B. & Solstad T. (2006). Perspectives on Demotion – Introduction to the volume. In: B. Lyngfelt & T. Solstad T. (Eds.). *Demoting the Agent – Passive, middle and other voice phenomena*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, pp. 1–20.